

1^{ère} Conférence AFD-GTZ

AU-DELA DE L'EDUCATION PRIMAIRE

La pertinence de l'EFTP comme dispositif d'éducation post-primaire pour tous

23 OCTOBRE 2008 – IMMEUBLE DE LA GTZ, BERLIN

"Une formation agricole et rurale pour tous : rappel des enjeux et des conditions de mise en œuvre en milieu rural – cas des pays d'Afrique subsaharienne francophones"

Face aux problèmes agricoles et ruraux (menaces de crises alimentaires, insertion des nouvelles générations, risques environnementaux...) comment la formation professionnelle et technique, agricole et rurale, peut-elle contribuer à un développement économique et social durable ? A quelles conditions de mise en œuvre ?

1. LES ENJEUX DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL.

1.1. Une exigence de productivité accrue de l'agriculture.

En 2050, la population mondiale atteindra vraisemblablement 9 milliards d'humains, pour plafonner autour de 10 milliards avant la fin du siècle. Pour nourrir tout juste correctement, sans sous-alimentation ni malnutrition, une telle population, la production végétale destinée à l'alimentation des hommes et des animaux domestiques devra un peu plus que doubler dans l'ensemble du monde, plus que tripler dans les pays en développement, mais plus que quintupler en Afrique, voire même décupler dans certains pays de ce continent¹.

L'activité agricole devra être étendue et intensifiée, durablement, non seulement pour alimenter les populations mais aussi pour lutter contre la pauvreté, améliorer les conditions de vie et pour que d'autres secteurs d'activité économique puissent connaître une expansion².

1.2. Un rôle majeur dans l'insertion sociale et professionnelle des nouvelles générations.

Dans les pays d'Afrique de l'Ouest, la population rurale représente de 50% de la population totale (Sénégal) à 80% (Mali). Elle continue de croître, bien qu'à une vitesse moindre, du fait de l'expansion démographique.

Parallèlement, les progressions les plus marquées de la scolarisation ont été enregistrées en Afrique subsaharienne (+ 36% du taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire de 1991 à 2005)³. Ces avancées posent avec acuité la question du développement de dispositifs de formation adaptés pour ces cohortes de jeunes et assurer leur insertion dans la vie sociale et professionnelle. Cette question est particulièrement sensible pour le secteur agricole et le milieu rural qui devront insérer une part importante de ces nouvelles générations.

2. DES ELEMENTS SPECIFIQUES A PRENDRE EN COMPTE.

2.1. Une structuration économique et sociale fondée sur l'unité familiale.

Si le milieu rural est majoritairement tourné vers la production agricole, il s'y pratique de très nombreuses autres activités extrêmement diversifiées : en amont de l'agriculture (fabrication d'outils, de matériel...) ou en aval (transformation des produits agricoles et alimentaires), de services (crédit, commercialisation, transport, stockage, santé animale, conseil agricole...), artisanales (maçonnerie, mécanique, menuiserie, chaudronnerie, tissage, vannerie, couture, poterie, restauration...), de services (commerce, éducation, santé, administration ...).

¹ MAZOYER Marcel. Dixièmes journées « Ingénierie des dispositifs de formation à l'international » : « La place et le rôle des agricultures familiales dans le développement dans les différentes zones géographiques ». 2006.

² Banque mondiale. « Les estimations faites à partir d'un échantillon de pays montrent que la croissance du PIB due à l'agriculture contribue au moins deux fois plus à réduire la pauvreté que la croissance du PIB due au secteur non agricole ». 2008.

³ UNESCO. 6e édition du rapport mondial de suivi sur l'Education Pour Tous. 2008.

Ces différentes activités sont souvent réalisées au sein d'une même unité familiale. Elles permettent tout à la fois d'assurer l'alimentation de la famille, de valoriser une partie des produits agricoles de base par une transformation, d'assurer un complément de revenus, étalé dans le temps et donc de minimiser les risques, d'utiliser les temps creux de la production agricole. La combinaison de ces activités au sein de l'exploitation familiale, ainsi que les relations de celle-ci avec son environnement naturel, économique et social, constituent un système souvent complexe. Les 500 millions de ruraux qui constituent les deux tiers de la population d'Afrique subsaharienne font partie, en très grande majorité, de ces agricultures familiales⁴.

2.2. Une interdépendance entre de nombreux facteurs.

A un niveau plus global, macro économique, la production agricole doit être replacée au sein de l'ensemble de la société. Il ne suffit pas de prendre en compte les seuls techniques de production, marchés ou politiques économiques. Il convient d'intégrer également dans l'analyse les habitudes alimentaires, les impératifs de qualité sanitaire des produits, les modes d'appropriation et d'utilisation du sol, l'environnement, le territoire...

Le développement agricole nécessite la combinaison d'éléments souvent extrêmement différents : foncier (droits de propriétés et d'utilisation des sols, remembrement, aménagement...), prix des produits agricoles (niveau et stabilité), circuits commerciaux, organisation des producteurs, structures d'appui en matière de recherche et de conseil, aménagement du territoire (moyens de communication, électrification, accès à l'eau potable, systèmes de santé et d'éducation...).

2.3. Des évolutions rapides.

Contrairement à une représentation d'un secteur agricole figé (« *L'ordre éternel des champs* » !) celui-ci connaît au contraire des bouleversements extrêmement rapides, tant aux niveaux démographique, qu'économique, technique ou social, entraînant le développement de très fortes tensions sur l'utilisation du foncier, la productivité des sols, l'insécurité alimentaire, la faiblesse des revenus, le déficit d'emplois...

Jamais la vitesse d'évolution en Afrique de l'Ouest et centrale, n'avait entraîné des changements aussi rapides et brutaux. Ils exigent de trouver des solutions novatrices pour augmenter la production et la productivité qui assurent une protection des écosystèmes et permettent un développement durable. Il faut résoudre une équation nouvelle : produire beaucoup plus, beaucoup mieux et durablement.

3. LE ROLE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DANS LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL.

Si la formation professionnelle et technique fait un retour remarqué dans l'agenda international sous la pression de l'exigence d'élévation de la productivité pour soutenir la croissance et l'achèvement du primaire par des cohortes toujours plus nombreuses d'enfants, la formation agricole et rurale en est toutefois le parent pauvre, or elle a un rôle important à jouer.

Les profondes transformations du milieu rural sont rapides et brutales et les nouvelles générations doivent donc conduire une difficile transformation des exploitations familiales pour les adapter aux exigences du contexte émergent, remettant en cause une bonne part des fondements des systèmes traditionnels de production⁵. On ne peut pas espérer que les rythmes d'auto adaptation des savoirs des agriculteurs et agricultrices, fondés sur des démarches expérimentales empiriques, puissent permettre de trouver rapidement les solutions adaptées. La vitesse des évolutions et leur complexité requièrent l'extension des capacités de traitement de l'information, d'analyse, de diagnostic, d'anticipation, d'adaptation et d'innovation, d'élaboration et de conduite de projets, de travail collaboratif... des producteurs et de l'ensemble des acteurs du milieu rural... ce qui implique la formation professionnelle et technique.

⁴ Ces agricultures familiales se caractérisent par « des systèmes socioéconomiques spécifiques reposant à la fois sur la famille et sur le terroir (le pays, le territoire), capables de s'adapter notamment du fait de la souplesse d'utilisation de la main d'œuvre familiale, tout en souhaitant préserver leur autonomie de décision, fonctionnant dans une logique de circuits de proximité favorisant la recherche d'équilibres (par exemple entre modes de mise en valeur de l'espace et ses potentialités) et de sécurités (par exemple alimentaire avec des greniers et des pratiques culturelles anti aléatoires...) ». DEVEZE Jean-Claude.

⁵ DEBOUVRY Pierre. Dixièmes journées « Ingénierie des dispositifs de formation à l'international » : « Quels enseignements sur les enjeux des dispositifs de formation agricole et rurale ». 2006. Montpellier.

Toutefois, l'exigence de participer au développement d'exploitations familiales rentables, viables et durables, induit, par suite de l'ampleur des phénomènes démographiques et de la pression sur le foncier, une poursuite des départ du secteur agricole vers d'autres secteurs d'activités, en milieu rural ou urbain. La formation professionnelle en milieu rural devra donc également accompagner les jeunes qui ne pourront rester dans le secteur agricole vers d'autres qualifications.

4. LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION AGRICOLE ET RURALE.

La coopération française a continué à accorder une attention particulière aux questions de formation professionnelle et technique, notamment dans le secteur agricole et le milieu rural. Elle a entrepris, dès la fin des années quatre-vingt dix, de refonder ses interventions. Le ministère des Affaires étrangères a notamment développé ses travaux d'étude en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de la Pêche avec son soutien à des journées d'étude, la création de plusieurs groupes de travail⁶, l'appui à la création du réseau international Formation Agricole et Rurale en 2006.

Ces travaux et ceux réalisés en partenariat avec les pays d'Afrique francophone dans le cadre des activités du réseau FAR⁷, permettent d'imaginer des axes de développement pour la formation professionnelle et technique, agricole et rurale.

4.1. En lien avec une politique agricole et de développement rural.

Ce n'est pas spontanément que les producteurs et productrices demanderont à se former. La formation professionnelle doit donc s'articuler avec les évolutions de leurs activités : fin de la scolarité primaire, insertion ou réinsertion professionnelle, installation, nouvelle production, investissement... lesquelles sont en lien avec les différents éléments d'une politique de développement du secteur agricole et du milieu rural : facilités d'accès au foncier, niveau des prix, organisation des marchés, accès au crédit pour l'investissement, appui aux organisations professionnelles, liens avec la recherche et le conseil aux exploitations agricoles, aménagement du territoire, services sanitaires et sociaux...

4.2. Pensée en termes de formation « de masse ».

Avec 50 à 80 % de leur population vivant en milieu rural et assurant une contribution d'environ 40 % de leur PIB, les pays de l'Afrique de l'Ouest connaissent un grave problème d'adaptation de leur capital humain rural pour lui permettre de générer de nouveaux systèmes de production. Par suite de l'ampleur des questions à résoudre, il n'est pas suffisant de compter sur la seule capacité d'auto adaptation des paysans pour relever rapidement les défis posés. De même, il y a peu de chances que la seule formation « d'élites » mettant en œuvre des solutions nouvelles permette, par « tâche d'huile », de répondre suffisamment vite aux défis posés.

Ce phénomène ne touche donc pas quelques individus isolés mais bien l'ensemble des populations rurales.

4.3. Axée sur le diagnostic et le projet des producteurs.

Ce dont les producteurs et productrices ont le plus besoin c'est de développer des capacités d'analyse de leur situation, de diagnostic, de recherche de solutions nouvelles et appropriées, d'en porter le projet et la réalisation, et de se constituer en partenaires des différents agents économiques et sociaux : Etat et collectivités territoriales, recherche...

Mais le public rural n'est pas a priori motivé pour participer à des formations, d'autant qu'il n'a pas nécessairement un bon souvenir de sa scolarité primaire car les meilleurs élèves ont souvent été poussés par leur famille à faire autre chose que l'agriculture. La formation doit donc être centrée sur l'appui au projet professionnel des producteurs et productrices lequel induira l'adhésion à la formation.

⁶ « Ingénierie des dispositifs de formation à l'international ». 2001.

« Etude pour la relance des interventions de l'expertise française en matière de formation professionnelle agricole dans les pays d'Afrique subsaharienne ». 2004.

« Groupe de réflexion sur l'économie de la formation agricole et rurale ». 2006.

« Pour une stratégie de coopération française Education, formation, insertion ». 2007.

⁷ Conférence internationale de Ouagadougou, 2005, séminaires de Cotonou et Dakar, 2006, Yaoundé, 2007, et conférence internationale de Tunis. 2008. Site : <http://far.agropolis.fr>

4.4/ Partenariale et diversifiée dans ses dispositifs.

Pour répondre tout à la fois à l'exigence d'une massification de la formation professionnelle pour des publics hétérogènes, selon des modalités de formation adaptées à chacun de ces publics, il faut mettre en place des dispositifs de formation eux-mêmes diversifiés car il existe plusieurs manières d'atteindre la maîtrise d'une même compétence. Compte tenu de l'ampleur des questions à résoudre seules des interventions de formation professionnelle également d'origines diversifiées sont susceptibles de répondre au défi posé : étatiques, collectivités territoriales, organisations professionnelles, ONG, associations de parents, associations locales, initiatives privées...

Avec la multiplication des organismes, des dispositifs et des modalités de formation, se pose le problème de la cohérence du système. Le rôle de l'Etat est d'assurer cette cohérence par la définition des orientations des politiques éducatives et de développement agricole et rural, la garantie de l'accessibilité au savoir pour tous, l'agrément des organismes et des cursus, l'évaluation de la qualité, la certification des formations dispensées et la délivrance des diplômes.

4.5. Utilisant des méthodes pédagogiques adaptées.

Face à un public pas nécessairement demandeur, il convient de mettre en œuvre des méthodes d'éducation active centrées sur la capacité des producteurs et productrices à analyser leur situation, à clarifier leur projet professionnel et ses objectifs, en partant de l'expérience concrète des personnes, de « situations problèmes » dans laquelle « l'animateur » est plus un partenaire des participants dans la réflexion qu'un apporteur de « connaissances », utilisant des situations pédagogiques, variées, appropriées aux publics et aux objectifs et contenus de formation.

4.6. Réalisée au plus près des lieux de production et de vie.

Une très grande partie de la population ne peut pas accéder matériellement aux établissements de formation professionnelle et technique, qui sont peu nombreux. Il est donc nécessaire que la formation puisse aller vers les publics concernés, dans des dispositifs de proximité. Ce n'est pas nécessairement dans des « écoles » ou des établissements d'enseignement que doivent s'effectuer les sessions de formation, mais plutôt dans des lieux qui se rapprochent des lieux de production (coopérative, entreprise...) ou des lieux de vie sociale (mairie, salle de réunion...), tous lieux « valorisants » pouvant être associés à une image de « professionnalité ».

Enfin, dans la conduite de la formation, il importe de rapprocher son exercice de celui des métiers et des conditions de vie, d'une part en favorisant l'alternance entre production et formation afin de permettre au plus grand nombre de personnes de concilier les exigences de l'activité économique et familiale (notamment pour les femmes) avec celles de la participation à la formation, d'autre part en faisant intervenir des professionnels en exercice (agriculteurs, agricultrices, techniciens, conseillers agricoles, artisans, commerçants, responsables d'organisations professionnelles...).

4.7. Coordonnée avec le développement de l'enseignement technique et supérieur.

Si la réflexion sur la formation professionnelle et technique, agricole et rurale, doit être conduite principalement en fonction des impératifs de la formation des producteurs et productrices, il importe néanmoins d'en assurer la cohérence avec l'enseignement technique (formation de conseillers agricoles et de formateurs) et l'enseignement supérieur agronomique (formation d'ingénieurs aptes à conduire des analyses systémiques du milieu rural, chercheurs, enseignants, spécialistes en ingénierie des dispositifs de formation).

Les établissements d'enseignement technique pourraient constituer des centres régionaux de ressources et d'appui pour les dispositifs de formation réalisés au plus près des producteurs et productrices : formations déconcentrées, équipes mobiles d'animateurs. Ils pourraient être chargés des activités d'analyse des besoins de formation, d'ingénieries de formation et pédagogique, de production de documents de références, de l'organisation, de l'animation et du suivi des dispositifs de formation professionnelle, de la formation continue des formateurs et animateurs.

*Adama COULIBALY, directeur général du projet Centres des Métiers Ruraux (Côte d'Ivoire)
président du comité de pilotage du réseau international Formation Agricole et Rurale*

Alain MARAGNANI, chargé de mission du réseau international Formation Agricole et Rurale